

# **Programme Régional de la Forêt et du Bois de Normandie**

## **Politique forestière de la Région Normandie**

### **GT2 - Gestion durable de la forêt et de la ressource bois**

#### **Réunion du 26 septembre 2017**

« Biodiversité forestière et services écosystémiques »

#### **Ordre du jour**

- Les notions de biodiversité et de services écosystémiques
- Présentation de l'état initial de l'environnement dans le cadre de l'Évaluation Environnementale Stratégique (EES) du programme
- Échanges avec les participants du groupe de travail.

#### **1. Les notions de biodiversité et de services écosystémiques**

(cf document distribué en séance)

Présentation par Michaël AUBERT, directeur du laboratoire ECODIV de l'université de Rouen.

La notion de biodiversité recoupe plusieurs niveaux d'étude, du gène à la biosphère, fortement dépendants les uns des autres : diversité génétique des individus, diversité spécifique des communautés, diversité écosystémique.

La complexité de la notion de biodiversité nécessite un besoin continu d'effort d'acquisition de connaissances.

La conservation de la biodiversité en forêt permet le maintien d'un service support : le bon fonctionnement des écosystèmes forestiers. Ce bon fonctionnement permet à la forêt d'assurer des services d'approvisionnement (la production de bois), de régulation (du climat) et culturels (récréation, accueil du public).

Aujourd'hui, la biodiversité forestière en Normandie est principalement dépendante des enjeux :

- des changements climatiques : modification des températures et précipitations, donc de la disponibilité en eau, occurrence des événements extrêmes (tempêtes)
- des changements globaux : circulation des espèces au niveau mondial avec des conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes (émergences de nouvelles maladies, expansion d'espèces exotiques envahissantes), et des choix d'utilisation des sols : défrichement pour l'agriculture ou pour l'urbanisation.
- des choix opérés dans les gestions sylvicoles passées.

Dans sa conclusion, Michaël AUBERT propose quelques éléments de réponse aux questions suivantes

- La connaissance de la biodiversité forestière est-elle suffisante ?

Non, les études sont souvent conduites par taxons. On manque donc d'approches multi-taxonomiques et d'étude de la variabilité génétique intraspécifique. En fonction des espèces étudiées, les données sont plus ou moins fragmentaires. Mesurer la biodiversité reste quelque chose de très complexe. Ce que l'on sait est peut-être déjà obsolète au regard des changements à moyen terme.

- Quelles sont les préconisations de préservation de la biodiversité forestière et des services écosystémiques associés ?

Les préconisations sont dépendantes des taxons étudiés, dépendantes des fonctions que l'on cherche à valoriser. Concrètement, lorsque l'on favorise une espèce, on en pénalise forcément une autre.

D'un point de vue sylvicole, il va falloir faire des choix. On peut dégager les grandes tendances suivantes :

- Privilégier le choix des essences plutôt que leur nombre : résistance aux parasites et pathogènes,
- Maintenir les canopées fermées : résistance aux espèces invasives.
- Quel impact du choix d'une sylviculture irrégulière/régulière ?

La futaie irrégulière ne maximise pas forcément les fonctions écologiques, il est préférable de rechercher la diversité à l'échelle d'un massif.

Il est important de mettre en place un suivi sur le long terme « Monitoring » (du type réseau RENECOFOR) pour pouvoir observer les réponses des écosystèmes forestiers.

En futaie régulière, dans la première moitié de la révolution, on constate une diversité d'espèces, et ensuite un nombre d'espèces plus réduit. En effet, s'il y a davantage de lumière, on a davantage d'espèces mais moins d'espèces floristiques purement forestières.

Pour la hêtraie, on observe deux phases de maturation des sols:

- une phase jeune, avec une mauvaise qualité de l'humus, qui se décompose moins bien, assurant moins le recyclage des éléments nutritifs en minéraux, produisant des sols de type « moder ». La strate herbacée est de ce fait plus réduite, donc moins concurrente des semis.
- une phase de maturité avec un changement de qualité, un recyclage intense des éléments nutritifs produisant des sols de type « mull », et favorisant l'émergence et l'installation des semis.

Le respect de la longueur de cycles forestiers, donc la durée des révolutions, est important pour préserver le cycle des éléments nutritifs.

## 2. Présentation de l'état initial de l'environnement dans le cadre de l'Évaluation Environnementale Stratégique

- Présentation par François CHEVAUX, responsable environnement biodiversité au CEREMA, chargé de l'évaluation environnementale stratégique (EES) du PRFB.

L'état initial de l'environnement est un travail bibliographique et rédactionnel très important, comprenant entre autre une spatialisation des enjeux environnementaux selon les Sylvo-Eco-Régions (SER) définies par l'IGN. Il ne constitue pas un état des lieux de la forêt, de la sylviculture et de la filière bois normande.

64 enjeux ont été identifiés, dont 13 considérés comme majeurs.

Enjeu majeur	Grande thématique
La préservation des habitats et espèces remarquables en forêt	Biodiversité, habitats et espèces remarquables
La préservation de la trame bocagère et des petits boisements associés	Continuité écologique
Préservation du bocage et des paysages patrimoniaux normands	Fonctionnalité et valeur esthétique paysagère
L'état de préservation des sols forestiers, notamment du tassement	
L'acceptabilité sociale de l'exploitation forestière, notamment vis-à-vis du paysage	Pratiques, culture, fonction et usages
L'équilibre forêt-gibier	
L'adaptation des essences forestières au changement climatique	Climat et forêt

La démarche s'inscrit dans un processus d'itération. Par rapport à l'état initial, les objectifs et actions du programme seront évalués et modifiés s'il y a lieu selon le principe Éviter, Réduire, Compenser (ERC).

- Remarques des participants au groupe de travail :

En utilisant des verbes d'action, on a l'impression d'un programme d'actions alors qu'il s'agit de recommandations par rapport aux enjeux identifiés.

La méthode de notation des enjeux est jugée peu pertinente par le CRPF qui propose de multiplier les coefficients plutôt que de les additionner, afin d'avoir une répartition plus discriminante des enjeux majeurs, importants et limités.

La trame des forêts vieilles : qu'entend-on par forêt vieillie ? C'est bien différent de la notion de forêts anciennes.

Pour l'équilibre forêt gibier, il faut essayer de l'atteindre avant de parler de le stabiliser.

Pour le foncier, il est important de recommander le recul de 30 m des constructions par rapport aux

lisières forestières.

La question des émissions nocives (particules fines) rejetées par les appareils de chauffage des particuliers ne pourra pas être traitée dans le PRFB. Des progrès ont été faits dans la qualité des appareils de chauffage, mais la qualité du bois et son séchage sont aussi très importants. Il faut continuer de diffuser les bonnes pratiques (Marque Normandie Bois Bûche).

Relevé de décision concernant l'Etat Initial de l'Environnement

- Le COPIL relira le document complet et son résumé, et la DRAAF échangera avec le Cerema sur les points soulevés pour aboutir à une nouvelle version

### **3. Autres thématiques abordées dans la discussion**

La place de la forêt dans le territoire a augmenté, par les boisements de terres agricoles et les boisements naturels.

Les boisements naturels s'étendent parfois sur des territoires qui ne sont plus gérés par l'agriculture, mais qui ont un grand intérêt environnemental : corridor d'espèces de milieux ouverts.

Le rythme de consommation des terres par l'urbanisation des terres agricoles, forestières, et de milieux naturels reste important en Normandie.

Il est donc souhaitable d'indiquer dans le PRFB :

- Que la surface forestière doit être préservée
- Que la fragmentation des milieux forestiers doit être évitée

Étaient présents :

M. Mickaël AUBERT	Université de Rouen
M. Olivier BOULAY	ProfessionsBois
M. Pascal CHENTRIER	COFOROUEST
M. Jean-François CHENY	ONF
M. Julien CHESNEL	PNR BSN
M. François CHEVAUX	CEREMA
M. José COLLADO	CD 61
M. François DENIS	ONCFS
M. Daniel DUYCK	Union régionale forêt privée normande
Mme Laure FERRIER	URCOFOR
Mme Sophie LARDILLEUX	DREAL
M. Albin LEDUC	DRAAF
M. Marc LEMARCHAND	CCI
M. Michel LEMONNIER	Pépinières LEMONNIER
Mme Odile LOBREAUX	DRAAF
M. Nicolas LORIQUE	CRPF
M. Xavier MORVAN	CRPF
Mme Julia OUALLET	Conseil Régional
Mme Isabelle PORQUET	DRAAF
M. Julien PREVEL	FNB Normandie
Mme Christelle SIMON	Métropole Rouen Normandie
Mme Marion VECRIN	CD 61